



MUNICIPALITÉ  
DE  
SAINT-LIVRES

Commune de Saint-Livres

**PPA « Es Champs Léderey II »**

Dans un souci d'équité et d'égalité de traitement envers tous les propriétaires sur le territoire communal de St-Livres, il a été décidé en date du 15 septembre 2008 d'exiger également pour le plan partiel d'affectation « Es Champs Léderey II » 2,5 places de parc par appartement.

Par la signature de la présente convention, les propriétaires des parcelles N° 156, 159, 163 et 182 de St-Livres comprises dans ledit plan acceptent cette exigence. Ils s'engagent à transmettre cette exigence aux futurs propriétaires qui ne pourront la rétracter.

Ainsi fait à Saint-Livres, en quatre exemplaires, le 13, 15 mai et 2 juin 2009.

Jean-Daniel REYMOND (parcelles 156 et 182) :

Succession CLAUSEN (parcelle 159) :

Frédéric PACHE (parcelle 163) :

Au nom de la Municipalité  
Le Syndic La Secrétaire



Henri BOURGEOIS

Myriam JOTTERAND